



Parcelles entretenues depuis 60 ans, propriétaire décédé 1956

Par **prolhac armand**, le **24/10/2012** à **14:19**

Bonjour,
La famille de mon épouse exploitait des parcelles depuis 1952 (dont le premier versement à la MSA) les impôts fonciers payés comme l'indique le registre cadastral mais interrompus pour des surfaces trop petites. Ces parcelles ont toujours été entretenues sans interruption.
Les propriétaires décédés au Maroc en 1956 sans héritiers, nous n'avons jamais pu régulariser cette situation depuis 2003, les impôts, le cadastre et le service des domaines n'ont jamais répondu à mes courriers et mes appels téléphoniques.
Le propriétaire juxant ces parcelles dont j'étais présent pour son bornage en 2003 a fait une demande au maire en 2011 pour qu'il considère ces terrains "sans maître".
Malgré tous les documents fournis à la Mairie, le maire n'a pas tenu compte.
Quel est mon recours?
Salutations et merci d'avance